

*fidens*; c'est ainsi qu'on nomme les Protestans & les Grecs. Ils avoient présenté un Mémoire pour demander à être rétablis dans le droit dont ils jouissoient autrefois, d'avoir part aux charges de la République. Quoique des personnes de haut rang ayent appuyé leur demande, la pluralité pour la négative l'a emporté, & il a été décidé que ces *Dissidens* seroient restreints aux droits que la Constitution de 1717 leur a conservés, & qui ont été confirmés par la Diète de 1736. Cette disposition les réduit à la simple possession des biens héréditaires, & les exclut des Starosties, que quelques-uns d'entre-eux avoient trouvé moyen d'obtenir sous le regne précédent.

Dans l'état des choses présentes & du monde infini qu'il y a à *Varsovie* & dans ses environs, les denrées, rares & poussées à un prix exorbitant, font craindre qu'il n'en résulte des suites fâcheuses tant du côté de la populace que du militaire qui manque de tout, tandis que l'Armée Russe, qui campe près de *Varsovie* est pourvue abondamment, tirant ses subsistances de *Dantzic* & autres endroits, & ayant des magasins pourvus pour l'entretien d'une Armée de 50000 hommes à portée de marcher où les circonstances le demanderont.

Au sujet de ces troupes Russes, les deux Ambassadeurs de cette Nation, Mts. de Keyserling & de Replin, ont remis, dès le 4. Mai, au Prince-Primat une Déclaration conçue en ces termes.

*L'approche d'un Corps de troupes de l'Impératrice de toutes les Russies, ne peut ni ne doit donner aucun ombrage à la Sérénissime République, ni lui causer de l'inquiétude par rapport à sa liberté*